

Estimer la demande d'évaluation externe intermédiaire du projet :

Vivre et réussir chez moi - Développement local et territorialisation des politiques migratoires au Sénégal.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des objectifs, des résultats et des principales composantes du projet. La documentation complète du projet sera disponible lors de l'attribution du contrat de consultance.

Titre: Vivre et réussir chez moi - Développement local et territorialisation des politiques migratoires au Sénégal

Durée: 3 ans

Pays de mise en œuvre: Sénégal (région de Kaolack et région de Tambacounda)

Homologues-Contreparties locaux:

- Société Saint François de Sales du Sénégal - SDB
- Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (MAESE) - Direction Générale du Sénégalais à l'Extérieur (DGSE)
- Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat - MFPAA

Partenaires:

- COOPI - Coopération internationale (partenaire inscrit dans la liste)
- Université méditerranéenne de Reggio de Calabre - Département d'architecture et de territoire
- Fondation Museke Onlus
- Centre d'Initiatives et de Recherche sur les Migrations - Brescia (CIRMiB) de l'Université Catholique du Sacré-Cœur
- Association Don Bosco 2000
- Agence Régionale de Développement - Tambacounda
- Agence Régionale de Développement - Kaolack
- Institut Polytechnique Panafricain de Dakar - IPP

Donateurs: AICS, Agence Italienne pour la Coopération et le Développement

Coût total: 1. 914. 109, 66 Euro

Objectif général: Contribuer à élargir les opportunités des groupes vulnérables dans deux régions sénégalaises à fort impact migratoire (Kaolack et Tambacounda), afin d'améliorer leurs conditions de vie et réglementer la gestion des flux migratoires, en empêchant ainsi la violation de droits humains causée dans l'émigration irrégulière.

Objectif spécifique: Promouvoir le développement local des régions de Kaolack et de Tambacounda en tant que clé pour la mise en œuvre efficace de politiques migratoires circulaires et territorialisées, inspirées par le respect des droits de l'homme et mises en œuvre par un réseau d'acteurs publics et privés sénégalais, italiens et de la diaspora renforcés

Résultats attendus:

R1: - La territorialisation des politiques migratoires nationales est soutenue dans les régions cibles avec des interventions basées sur la preuve d'un soutien institutionnel au système BAOS / BASE

R2: - Les femmes migrantes jeunes et potentielles, les migrantes de retour des régions cibles et les membres de la diaspora en Italie sont accompagnées dans des cours de sensibilisation sur les risques de migration irrégulière, des informations sur les opportunités existantes et un soutien psychosocial

R3 - Les compétences techniques et professionnelles des jeunes femmes migrantes potentielles et des migrantes de retour des régions cibles sont développées et certifiées en fonction de la demande du marché du travail local et national

R4 - L'emploi des jeunes et des femmes dans les régions cibles est soutenu par des interventions pour soutenir l'insertion socioprofessionnelle et le développement d'activités génératrices de revenus alignées sur les plans stratégiques locaux et basées sur le développement durable

Contexte d'intervention et bénéficiaires:

Le Sénégal est un pays de migration, avec 263 242 immigrants¹, dont 14 274 réfugiés (HCR, 2014) et 585 392 Sénégalais à l'étranger; 14,6% de la population a déménagé à l'intérieur du pays, dont 75% sont urbanisés à Dakar, Diourbel et Thiès. Le lien avec l'Italie est fort: la communauté (13e groupe, 1er d'Afrique subsaharienne) comptait 107260 habitants début 2016 (78742 hommes et 28518 femmes), dont 35% en Lombardie². Une partie des nouveaux migrants irréguliers vient du Sénégal (10327 en 2016 contre 5981 en 2015, + 72%, 6e pays)³. Les envois de fonds en 2015 étaient de 1 614 millions de dollars, soit sept fois plus que 2000⁴ et 12% du PIB (Banque mondiale).

L'initiative s'inscrit dans un contexte national qui met en œuvre un cadre de gestion des migrations comme levier de développement socio-économique. Cette vision, contenue dans le projet de PNM-Politique nationale de migration⁵ et dans le Plan stratégique et opérationnel - 2015-18 de la DGSE⁶ (autorité compétente et partenaire), sera soutenue dans les contextes de Tambacounda et Kaolack. Dans le SWOT (2014) de la DGSE, les difficultés d'accès à l'information pour les migrants, l'insuffisance des données et l'inefficacité des envois de fonds sont mises en évidence. Non coordination, chômage des jeunes et l'immigration illégale sont identifiés comme menaces, ainsi que la désertification des territoires et le changement climatique qui déplacent des milliers de personnes (dont les habitants de la ceinture de Fatick / Kaolack / Kaffrine). L'ouverture de 6 BAOS⁷ et BASE à Milan est une étape de proximité, mais ce sont des bureaux sans moyens et pas pleinement opérationnels, caractérisés par un positionnement institutionnel intéressant (aux Agences de développement régional - ARD), mais déconnecté de la direction Politique de la DGSE. C'est sur ce lien, bien qu'il ne s'agisse pas

¹ <https://www.iom.int/world-migration>

² La communauté sénégalaise en Italie - Rapport annuel sur la présence des migrants, Ministère du travail et des politiques sociales,

³ Missing Migrants Project <http://missingmigrants.iom.int/>

⁴ Données du Global Migration Data Analysis Center

⁵ La politique nationale sera finalisée et adoptée par le Parlement en 2017 avec le soutien du programme géré par L'AECID au sein du Fonds fiduciaire de l'Union européenne

⁶ Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur – Direction générale des Sénégalais à l'étranger, rattachée au ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais à l'étranger.

⁷ Bureaux d'Accueil, d'Orientation et de Suivi - Bureaux d'accueil, d'orientation et d'accompagnement, ouverts à Dakar, Diourbel, Sédhiou, Tambacounda, Louga et Kolda.



Insieme, per un mondo possibile



d'un accord, entre migration (DGSE) et développement (ARD) que l'initiative agira, créant des réseaux locaux d'acteurs synergiques pour la limitation de la migration irrégulière et pour la réintégration des migrants de retour, avec des plans alignés aux priorités de développement local.

VIS travaille à Tambacounda, la seule ONG italienne, depuis 2015, dans le cadre de la campagne StopTratta et depuis 2016 avec le financement de l'AICS⁸. Nous avons réalisé deux études: en juillet 2015, sur un échantillon de 253 personnes⁹, et en mai et juin 2017 sur 800 rapatriés, pour lesquelles un échantillonnage par avalanche, des questionnaires et des focus groups ont été utilisés. Sur Kaolack, la base de données ARD¹⁰ développée fin 2016 compte 204 migrants de retour. Sur cette base, des informations ont été obtenues sur les caractéristiques et les besoins des cibles:

a) La diffusion du choix migratoire - 90% des personnes interrogées (Tamba 2015) sont prêtes à partir, 75% pour les jeunes femmes; les données sont similaires à Kaolack après l'effondrement du secteur de l'arachide en 2009. Cela indique le poids socioculturel dans le projet de migration.

b) Le manque de possibilités d'éducation et de formation : parmi les migrants de retour, 84,62% à Tambacounda (2017) et 63% à Kaolack (2016) n'ont pas achevé l'enseignement primaire, quoique d'âge moyen entre 25 et 30 ans.

c) Défis liés à l'emploi - 63% des migrants à Tamba (2017) et 54% à Kaolack exerçaient des activités de subsistance primaires ou un commerce informel au départ et respectivement 65% et 59% le font au retour: la migration ne garantit pas la mobilité sociale. Ce ne sont que des hommes (791 sur 800 à Tamba, 198 sur 204 à Kaolack), mariés et à charge en moyenne 12 personnes à Tamba et 8,1 à Kaolack, sans compétences. À leur retour (Tamba 2017), 748 sur 800 n'ont reçu aucune aide, ni de l'État, ni de projets, ni du réseau familial (seulement 17 cas), confirmation de la stigmatisation du retour.

d) Conscience des risques de déplacements irréguliers mais manque d'informations sur les opportunités - 70% des jeunes (Tamba 2015) sont conscients des risques de décès et de traite mais soutien à la famille (40%), possibilité de poursuivre des études de qualité (22%) et l'espoir de meilleures conditions de vie (16%) sont des raisons suffisantes pour partir. 748 migrants de retour (Tamba 2017) sur 800 sont partis irrégulièrement et aucun n'est reparti régulièrement après 2014.

Un double profil émerge: les jeunes migrants de retour, sans compétences professionnelles, à la limite ou en situation d'analphabétisme (54% au Sénégal, avec des décrocheurs à 47%¹¹), sans accompagnement et avec traumatisme psychosocial; les jeunes femmes migrantes et les femmes, désireuses de soutenir la famille, ayant des difficultés de formation et d'insertion et venant de contextes ruraux, sans information sur les opportunités existantes.

Bénéficiaires directs

- 1 500 migrantes de retour, jeunes et femmes migrantes potentielles dans les régions cibles, qui bénéficieront de services de formation, d'insertion socioprofessionnelle et d'un accompagnement psychosocial;

⁸ Projet REG/VIS/10733/3 - "Azione di contrasto alla migrazione irregolare attraverso il sostegno allo sviluppo locale nella regione di Tambacounda (Senegal)". È interessante segnalare come nel bando emesso dall'AICS, si affermi che *la zona a maggiore livello di migrazione di tutta l'area è tra Senegal (Tambacounda), Mali (Kayes) e il Gambia* (pag. 5).

⁹ L'échantillon, de Dakar (42%) et de Tambacounda (58%), était composé de 46 chefs de famille, 179 jeunes migrants potentiels et 28 migrants de retour. 65% des répondants étaient des hommes, 93% dans le groupe d'âge 14-39 (45% de moins de 18 ans).

¹⁰ Les deux études d'évaluation de Tambacounda et la base de données Kaolack ARD sont disponibles sur demande.

¹¹ Lettre de Politique Générale pour le secteur de l'Éducation et de la Formation, 28/03/2017, MEN Sénégal



Insieme, per un mondo possibile



- 540 artisans, accompagnés d'une formation continue et d'une certification pour former un plus grand nombre de jeunes;

- Les acteurs du secteur migration, formation et emploi: DGSE, BAOS, Academy Inspections, ANPEJ, OSC, autorités locales impliquées dans les Comités Régionaux des Migrations, renforcées dans la gestion des politiques migratoires;

- La population des régions cibles (1 700 000 personnes) et 2 000 membres de la diaspora sénégalaise en Italie, impliqués dans les campagnes d'information-sensibilisation;

Bénéficiaires indirects

- Les familles cibles;

- Le système national BAOS, avec les enseignements tirés de Kaolack et Tambacounda;

- Le secteur privé local, doté d'une main-d'œuvre qualifiée;

- Les autorités locales du Sénégal, avec le partage des bonnes pratiques;

Les parties prenantes - Stakeholders

Migrants de retour, migrants potentiels et leurs contextes; institutions et agences publiques au niveau central et local des secteurs du projet (migration, formation, emploi); les autorités locales et les organismes techniques (départements, municipalités, ARD); les OSC au Sénégal et la diaspora; le secteur sans but lucratif et le secteur privé.

But de l'évaluation externe

Les principaux objectifs de l'évaluation à mi-parcours sont les suivants:

- Évaluer le niveau de réalisation des objectifs et des résultats attendus par rapport à la phase de mise en œuvre spécifique dans laquelle se situe le projet au moment de l'évaluation;
- Évaluer l'impact de l'action sur site et les retombées en Italie, dans les limites des dispositions de la proposition de projet et de la phase de mise en œuvre spécifique dans laquelle se situe le projet au moment de l'évaluation;
- Identifier les distorsions et les problèmes produits lors des phases de mise en œuvre du projet avant l'évaluation afin de fournir des recommandations afin de mettre en œuvre des mesures correctives en temps opportun.

En plus des documents de projet complets, les documents suivants seront mis à disposition: rapports narratifs et financiers intermédiaires; rapports de suivi, rapports de consultants externes, documents relatifs aux variantes non onéreuses approuvées lors de la mise en œuvre du projet.

Lignes directrices

Les critères suivants doivent être respectés dans l'évaluation: 1) pertinence et qualité de la proposition par rapport aux besoins sectoriels locaux; 2) efficacité de la mise en œuvre; 3) Efficacité et impact direct de l'action; 4) Durabilité potentielle.

1) Pertinence et qualité de la proposition par rapport aux besoins sectoriels locaux:

a. La proposition est-elle adaptée aux besoins locaux?



Insieme, per un mondo possibile



b. Les indicateurs ont-ils été correctement développés et sont-ils réellement révélateurs de la bonne mise en œuvre de l'action?

c. Les objectifs ont-ils été correctement formulés?

d. Les risques ont-ils été formulés de manière appropriée et la stratégie de limitation des risques a-t-elle été adéquate?

2) Efficacité de la mise en œuvre:

a. Les ressources nécessaires ont-elles été planifiées? (financier, humain..)

b. La méthodologie de mise en œuvre s'avère-t-elle appropriée aux circonstances?

c. La participation des autorités locales est-elle adéquate?

d. Le VIS et les partenaires locaux collaborent-ils adéquatement avec les autorités locales en charge?

e. Le VIS et les partenaires locaux ont-ils pu réorienter les activités si nécessaire pour atteindre les résultats escomptés?

f. Le VIS est-il conforme à la législation locale et aux procédures internes et des donateurs concernant les aspects administratifs et comptables?

g. La gestion en termes d'utilisation des ressources peut-elle être considérée comme efficace d'un point de vue technique et administratif?

3) Efficacité et impact direct de l'action:

a. Peut-on définir les résultats escomptés comme étant atteints?

b. Quel est le degré d'implication des bénéficiaires?

c. Les bénéficiaires sont-ils positivement atteints par les actions?

d. Les résultats du projet sont-ils potentiellement tangibles même après la fin du projet?

e. Les partenaires locaux auxquels les structures et activités transférées / seront démontrées sont-ils en mesure de réaliser les composantes "durables" du projet?

f. Les autorités locales ont-elles apprécié les objectifs du projet? Sont-ils alignés sur les politiques sectorielles du gouvernement?

4) Durabilité potentielle:

a. Dans quelle mesure les principaux résultats du projet sont-ils durables à long terme (+5 ans par rapport à la fin du projet)?

b. Les partenaires locaux auxquels les structures/activités transférées seront réalisées formulent-ils correctement une stratégie de durabilité?

c. En résumé: quel est le degré prévisible de durabilité économique, institutionnelle, culturelle et sociale?

Les questions ci-dessus NE doivent PAS être considérées comme exhaustives de l'analyse; ils doivent également être considérés comme indicatifs en ce qui concerne les résultats à obtenir de l'évaluation externe, à savoir:

1) Analyse exhaustive du projet, en termes de réalisation ou non des résultats escomptés et des indicateurs relatifs par rapport à la phase de mise en œuvre spécifique du projet, ayant comme base de référence le cadre logique d'origine et ses éventuelles modifications;

2) Analyse exhaustive des forces et des faiblesses du projet, en faisant des recommandations par rapport à : gestion technique et financière du projet; mise en œuvre des activités; relation avec les partenaires locaux et internationaux du projet (toujours en relation avec la phase de mise en œuvre spécifique dans laquelle se situe le projet);

3) Recommandations concernant la mise en œuvre de projets similaires à réaliser dans le même secteur et de projets similaires à réaliser dans le même pays.



Insieme, per un mondo possibile



D'un point de vue strictement méthodologique, l'évaluation doit au moins inclure:

- a) Analyse tirée de sources secondaires, c'est-à-dire analyse complète de toute la documentation reçue du VIS et du partenaire relative au projet en question et analyse de tout document sectoriel du gouvernement sénégalais pertinent pour le secteur;
- b) Données tirées de sources primaires, à savoir:
 - a. Consultations et entretiens avec le personnel du VIS impliqué dans le projet (le VIS fournira la liste et les contacts de ce personnel);
 - b. Consultations et entretiens avec le personnel des partenaires locaux et internationaux impliqués dans le projet (VIS fournira la liste et les contacts de ce personnel);
 - c. Consultations et entretiens avec les principaux acteurs locaux et internationaux du projet (VIS fournira la liste et les contacts de ce personnel);
 - d. Discussions de groupe avec certains des bénéficiaires du projet, en veillant à respecter la "politique de ne pas nuire".

Propriété et confidentialité des données et informations

Tous les documents et matériaux doivent être traités de manière confidentielle et ne doivent pas être divulgués à un tiers sans le consentement écrit du VIS. Le consultant s'engage également à ne divulguer aucune des informations confidentielles pouvant être contenues dans les documents à un tiers. L'utilisation de l'évaluation finale sera à la seule discrétion du VIS. Toute la documentation que le VIS mettra à disposition sur support papier doit être retournée à la fin de l'évaluation.

Aucune partie de l'évaluation ne peut être reproduite sans autorisation spécifique de VIS.

VIS et COOPI recherchent un consultant / une équipe de consultants ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Diplôme spécialisé en sciences sociales, politiques, économiques, de coopération ou similaires depuis au moins 10 ans.
- 2) Expérience professionnelle générale :
 - a. Expérience avérée d'au moins 5 ans dans le suivi et l'évaluation d'interventions d'urgence ou de développement menées dans des pays tiers par des ONG, des agences des Nations Unies, l'Union européenne et similaires ;
- 3) Expérience professionnelle spécifique :
 - a. Expérience avérée d'au moins 5 ans dans l'évaluation de projets de développement réalisés dans des pays tiers et financés par des bailleurs de fonds institutionnels (l'exigence préférentielle sera une expérience avérée de projets financés par le ministère italien des Affaires étrangères / DGCS);
 - b. L'exigence préférentielle sera une expérience avérée dans le suivi et / ou l'évaluation de projets dans le secteur de l'éducation / formation professionnelle / moyens de subsistance.
 - c. Une exigence préférentielle sera une expérience avérée dans le suivi et / ou l'évaluation de projets mis en œuvre au Sénégal.
 - d. Bonne prédisposition à établir des relations adéquates et respectueuses avec des partenaires de pays tiers et bonne prédisposition à lire le contexte local de manière adéquate.
- 4) Excellente connaissance du français écrit et parlé.

Il est suggéré de suivre le format présenté ci-dessous (qui ne doit pas dépasser 30 pages, sans les annexes), cependant le consultant peut proposer une orientation différente qui doit cependant contenir les chapitres proposés (voir les directives d'évaluation du MAECI disponibles sur le lien suivant http://www.aics.gov.it/wp-content/uploads/2016/04/2010-06-17_LineeGuidaValociazione.pdf):

- Index
- Liste des abréviations et acronymes
- Résumé
- Données et historique du projet
- Méthodologie utilisée
- Analyse et évaluation
- Leçons apprises et recommandations
- Dépendances pouvant inclure: ordre du jour; liste des personnes interrogées et consultées; référence des documents consultés; des exemples de formats utilisés; des informations méthodologiques complémentaires si nécessaire; données brutes qualitatives (le cas échéant et si elles ne sont pas incluses dans l'analyse principale).

Offre technique et financière

L'offre et ce document signé doivent être envoyés à l'attention de : rh.senegal@coopi.org;

Au plus tard: le 25 Mars 2020

L'offre doit comprendre:

- Manifestation d'intérêt du consultant / consultant concernant l'appropriation des critères de sélection et la compréhension du mandat et de la méthodologie proposée ;
- Proposition de l'entreprise et du plan de travail avec également une indication de temps et de budget. Il est précisé que la consultation comprend les frais de transport, de communication, d'organisation des entretiens, de pension et d'hébergement, les assurances et autres frais sur place. Le montant maximum mis à disposition par le projet pour le conseil s'élève à 5000 Euros.
- Copie du CV du (des) consultant (s) qui seront employés dans le conseil et de la société de conseil si elle existe.

L'absence de l'un des documents ci-dessus entraînera la disqualification du candidat.

La signature du contrat aura lieu au plus tard le 15 Avril 2020. La mission au Sénégal doit être achevée au plus tard le 15 Mai 2020

Conditions de livraison de l'évaluation

Dans les 30 jours suivant le retour de la mission au Sénégal, le consultant / bureau d'études est tenu de remettre le premier projet qui doit être commenté par le personnel VIS en charge. Depuis l'envoi des commentaires du VIS, le consultant/consultante aura encore 30 jours pour livrer la version finale de l'évaluation.